



LA GRAVE - LA MEIJE

Convention de refacturation d'achat de disques de stationnement

ENTRE LES SOUSSIGNES

L'**office du tourisme des Hautes Vallées**, représentée par Mme LEFEVBRE Élodie agissant en qualité de Directrice,

Dénommée ci-après « L'OTHV », d'une part,

ET

La **Commune de la Grave**, représentée par M. Jean-Pierre PIC agissant en qualité de Maire, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n°2021-079 du Conseil municipal du 13 septembre 2021,

Dénommée ci-après « la Commune », d'autre part

Exposé du contexte :

Suite à l'installation de zones dites « bleues » sur la commune de La Grave en juillet 2020, la demande de disque de stationnement par la population est formulée. La Commune de la Grave, ainsi que l'OTHV on fait le choix d'une commande groupée pour obtenir un « tarif préférentiel ».

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet la refacturation de l'achat des disques de stationnement engagé par la Commune pour le compte communal et touristique.

Article 2 : montants à rembourser

Le montant des disques de stationnement, engagé par la Commune, s'élève à 792,00 € TTC. L'OTHV s'engage à rembourser la commune de la Grave à hauteur de 50 % soit 396,00 € (correspondant à la quantité de 500 disques de stationnement).

Article 3 : modalités de refacturation

L'OTHV doit rembourser la somme de 396,00 € à la Commune.

En application de l'instruction budgétaire et comptable des collectivités territoriales, la Commune sollicitera le remboursement par l'émission d'un titre de recette envers l'OTHV.

Article 4 : Entrée en vigueur et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les parties.

Elle s'éteindra dès que les montants refacturés par la Commune auront été remboursés par l'OTHV.

Article 7 : Litiges

Les parties s'engagent à tenter de résoudre leur litige de manière amiable. En cas de désaccord, il sera fait appel à la juridiction compétente.

Fait à La Grave, le

**La Commune,
Le Maire
Monsieur Jean-Pierre PIC**

**L'office de tourisme des Hautes-
Vallées,
La Directrice
Madame Elodie LEFEVBRE**

Pièce jointe : facture n° FC 7 913 de l'entreprise CPCOM Europe